

# L'ÉCHO DES CASSELLES

## BULLETIN MUNICIPAL TRIMESTRIEL N° 36



### LE MOT DU MAIRE

**L**a canicule et la sécheresse de cet été, épisodes qui seront de plus en plus fréquents, m'amènent à faire un point sur les compétences dévolues à la commune en matière de prévention et de lutte contre les incendies.

**P**révenir les départs de feu consiste essentiellement à entretenir les parcelles, particulièrement à proximité des habitations, des espaces boisés et des voies de circulation. La réglementation nationale impose pour cela à chaque propriétaire le débroussaillage des surfaces mentionnées, au minimum 50 mètres autour des constructions.

**T**rop de surfaces n'ont pas été fauchées cette année, y compris en centre bourg...

**N**ous vous rappelons cette obligation chaque année sur PanneauPocket et nous vous proposerons une information complète sur les Obligations Légales de Débroussaillage en début d'année 2023.

**L**a commune assure pour sa part l'entretien des abords de la voirie et des chemins communaux.

**I**l est rappelé régulièrement aux propriétaires de parcelles pâturables ne pouvant en assurer l'entretien qu'il existe une Association foncière pastorale Lugagnac-Crégols qui permet de les mettre à disposition des éleveurs et d'empêcher ainsi la fermeture des paysages propice aux départs et aux développements du feu. Ceci au bénéfice de tous : propriétaires, éleveurs et habitants. Si vous êtes concernés, n'hésitez pas à prendre contact avec l'AFP ou la Mairie.

**N**ous réfléchissons également à mutualiser des interventions de débroussaillage pour les personnes n'ayant pas la capacité d'assurer ce travail par elles-mêmes. Si vous êtes intéressés par cette proposition, faites-nous le savoir.

**N**ous travaillons par ailleurs pour mettre en conformité les moyens de lutte contre l'incendie (bornes et réserves d'eau) avec le Service Départemental d'Incendie et de Secours. Les installations sont en effet anciennes et de nouvelles constructions sont désormais à prendre en compte.

C'est cet ensemble de mesures partagées qui nous permettra d'éviter des drames humains et matériels ou, au pire, de mieux les combattre. Chacun doit en être conscient.

**B**onne lecture à tous !

François Reymann

# SOMMAIRE

	<b>Pages</b>
<b>E</b> dito	1
<b>S</b> ommaire	2
 <b>VIE MUNICIPALE</b>	
<b>I</b> nformations municipales	3/4
<b>S</b> olidarité	4/5
<b>P</b> rocès-verbaux des Conseils Municipaux	5 à 9
 <b>INFORMATIONS DIVERSES</b>	9 à 11
 <b>LUGAGNAC : ses habitants, sa vie locale, son patrimoine</b>	
<b>D</b> u côté des Amis de Lugagnac	12/13
<b>E</b> n savoir plus sur Lugagnac	14/15
 <b>LES PAGES RECREATIVES</b>	
<b>L</b> a page d'histoire de Maxime	16
<b>V</b> os pages de jeux	17/18
<b>P</b> hotos souvenirs du printemps	19/24

Mairie de Lugagnac

Tél : 05 65 24 30 91

Mail : [mairie.lugagnac@orange.fr](mailto:mairie.lugagnac@orange.fr)

Site internet : [lugagnac46.fr](http://lugagnac46.fr)



## Informations municipales



*Le « Mémo club », première expérience d'un atelier mémoire à Lugagnac.*

Une première session du Mémo Club vient de se terminer.

Un petit groupe de 11 personnes entourées de 4 animateurs s'est réuni à 6 reprises pour des séances interactives et ludiques où chacun a pu expérimenter comment fonctionnait sa mémoire et comment on pouvait développer nos capacités en la matière, le tout dans une ambiance conviviale et bon enfant.

Le retour des participants a été très positif et en tant qu'animatrices, nous nous réjouissons de cette expérience très enrichissante et nous remercions ce premier groupe pour leur participation enthousiaste et leur gentillesse.

Un renouvellement de cette expérience est prévu dans un futur proche (compter quelques mois). Nous rappelons que toute personne intéressée est la bienvenue, que l'activité est gratuite, soutenue par la municipalité.

Nous vous ferons savoir en temps voulu quand démarrera la prochaine session.

Afin de tester les capacités de votre cerveau, amusez-vous à décoder ce petit message (un des derniers exercices proposés lors de la dernière session).

**Remplacez chaque lettre par celle qui suit dans l'alphabet : UHUD TMD LDLNHQD DM ENQLD !**

Stéphanie et Martine



### ACTIONS COLLECTIVES

#### VIDANGE DE FOSSES

La liste pour vous inscrire restera affichée en Mairie **jusque fin octobre**. Ne tardez pas à vous inscrire.

<p><b>Voirie :</b></p> <p><i>Point à temps</i></p> <p>Phase 1 terminée : rebouchage de trous avec de la grave émulsion sur différentes routes intercommunautaires</p> <p>Phase 2 – fin octobre/début novembre : goudronnage pour recouvrir la grave.</p>	En cours
<p><b>Voirie :</b> réfection complète de la rue de l’Eglise, la place de l’Eglise, la rue du Porche An 2000 et de la placette route du Barry ainsi que du parvis de la Salle des Fêtes</p>	A planifier
<p><b>Puits de Ferrières :</b> Remontage du mur de soutènement situé entre le champ et le puits</p>	A planifier
<p><b>Changement de deux fenêtres au presbytère :</b> dans le courant de l’hiver</p>	A planifier
<p><b>Travaux divers :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Changement du lavabo dans le logement social au-dessus de la Mairie,</li> <li>- Retrait de tout le matériel installé sur le terrain de Monsieur Schiechel lors de la venue des équipes de l’Association Citrus,</li> <li>- Nouvelle installation du Secrétariat de la Mairie,</li> <li>- Déplacement du robinet d’arrivée d’eau défectueux situé contre l’église vers l’entrée du cimetière, rendant ainsi les manipulations d’eau plus faciles.</li> </ul>	Terminés



## Solidarité



La boîte destinée à la collecte des lunettes s’est bien remplie durant l’été. Merci aux donateurs.  
S’il reste à certains d’entre vous quelques paires qui dorment au fond d’un tiroir, il est encore temps...  
Prochain envoi à l’association Lunettes sans Frontières **fin décembre.**

## JOURNÉE CITOYENNE DU SAMEDI 05 NOVEMBRE



Les contraintes sanitaires ont bloqué bien des projets dont celui de l’aménagement du nouveau cimetière. Il n’est que temps de donner à ce lieu beauté et quiétude en l’arborant et le fleurissant. Plus nous serons nombreux, plus ce projet sera rendu possible. Nous comptons sur tous les jardiniers amateurs et plus expérimentés pour y parvenir. N’hésitez pas à vous munir des outils qui pourraient être utiles. La municipalité se chargera de l’acquisition des plantes et arbustes, **mais si vous avez quelques plants à apporter ils seront les bienvenus.** Comme à l’accoutumée la matinée sera suivie d’un repas pris en commun.

Une information sera déposée dans votre boîte à lettres.



**Conjuguons solidarité avec les personnes en situation de handicap et petits gestes pour la planète, en nous impliquant dans l'activité de l'Association Solidarité Bouchons 31** (reconnue d'utilité publique).



Bouteilles d'eau, de jus de fruits, de lait, de vin, toutes ont un bouchon qui termine dans nos poubelles alors que leur collecte peut rendre service à des personnes en situation de handicap.

Qu'ils soient en plastique, en liège ou assimilé, Solidarité Bouchons 31 récupère tous les types de bouchons et couvercles de bouteilles et flacons, grâce à son réseau de bénévoles déployés sur ses 700 points de collecte, puis elle les remet à une entreprise partenaire qui se charge de les recycler.

Cette collecte est rémunérée par l'entreprise à l'Association, laquelle reverse ces revenus au bénéfice de personnes handicapées pour faciliter leur quotidien et leur autonomie (aide aux associations handisport, achat de matériel spécifique, équipements domestiques, parrainage de chiens guides d'aveugle...).

**Lugagnac, petit village mais au grand cœur**, peut lui aussi, grâce à ses habitants, s'investir dans cette action nouvelle.

**Comment faire ? C'est très simple** : Solidarité Bouchons 31 a mis à notre disposition des cartons dans lesquels déposer en vrac vos bouchons au rythme qui vous conviendra. Vous les trouverez :

- à la Mairie, derrière la porte sur laquelle est apposée l'affiche de l'Association,
- dans la Salle des Fêtes, pour récupérer les bouchons des bouteilles consommées durant les festivités.

Nous vous donnerons les premiers résultats de cette nouvelle action dans le bulletin de janvier.

Merci d'avance pour votre implication.

Pour en savoir plus sur Solidarités Bouchons 31 : [www.solidaritésbouchons31.org](http://www.solidaritésbouchons31.org)



## Procès-Verbaux des réunions du Conseil Municipal

### Procès -Verbal Réunion du 03 juin 2022

**Etaient présents** : François REYMANN, Nathalie DEVIMES, Philippe RAMOND, Norbert FLACONÈCHE, Vincent LAGARRIGUE, Catherine MORIN, Jean-François VIGNES.

#### **Absents excusés :**

- Laurence MARY, a donné pouvoir à Catherine MORIN,
- Yannick MONTAGNÉ, a donné pouvoir à Philippe RAMOND,
- Sophie WALTER, a donné pouvoir à Norbert FLACONÈCHE.

La séance, sous la présidence de Monsieur François REYMANN, Maire, est ouverte à 18h15.

Madame Catherine MORIN est nommée secrétaire de séance.

#### **I. Approbation du Procès-Verbal de la séance du 06 mai 2022 :**

Le Procès-Verbal est approuvé à l'unanimité.

#### **II. Délibérations :**

II – I – Délibération - Voirie Communale 2022

Le Maire François REYMANN, propose au Conseil Municipal les devis suivants :

- Mas de Bénech (route menant du croisement avec la route de Cénevières jusqu'au hameau) : 4 342.93 € TTC (sous réserve que la longueur prise en compte soit vérifiée),
  - Rue de l'Eglise : 1 504.08 € TTC
  - Place de l'Eglise et parvis de la Salle des fêtes : 6 225.93 € TTC (le revêtement devant la salle des fêtes sera de couleur plus claire pour distinguer l'espace de celui des emplacements roulants)
  - Rue du Porche et placette sur la route du Barry : 3 022.78 € TTC
  - Reprises diverses : 697.37 € TTC soit un total de 15 793.09 € (budget voirie 2022 : 21 600 €).
- La délibération est adoptée à l'unanimité.

II – 2 – Délibération – Travaux de sécurisation route de la Capelette (angle chemin du Cayrou) :

Le devis est de 3 879 €, dont 40% devraient être pris en charge par une subvention en provenance des amendes de police sollicitée auprès du Département du Lot. S'ajoutera le coût des panneaux de signalisation.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

### **III – Informations et discussions**

III-1 – Projection du film OKA

Cinélot propose un écran de 6m pour un coût de 300 € TTC (avec la présence de deux techniciens). Des membres du Conseil vont prendre des contacts pour une sono. Les différents coûts pourraient être pour partie pris en charge par la famille Bruce.

III- 2 – Facturation par le nouveau service ADS

Le Maire informe le Conseil que le coût annuel de l'adhésion s'élève à 315 €/an (forfait de 250 € + 0.50 €/habitant x 130 habitants).

A ce montant s'ajoutent les frais de dossiers pour les déclarations préalables, les permis de construire. Ces frais sont calculés sur la base des dossiers étudiés durant l'année N-2, soit, pour Lugagnac, 820 €. L'acompte à verser s'élève à 60% de cette somme, soit 492 €, le solde étant calculé en fin d'année.

III – 3 – Entretien des pompes à chaleur – résultat des échanges avec l'entreprise Delpech de Cahors

L'entreprise a fait une offre commerciale comportant une remise de 10% par contrat. Elle a regroupé un potentiel de 9 contrats. Un point sera fait avec elle pour connaître le seuil minimum de contrats permettant de bénéficier de la remise. A priori, la municipalité sera intéressée pour ses quatre équipements. Une information sera publiée dans le Bulletin pour les habitants potentiellement intéressés.

III – 4 – Adhésion à l'application « IntraMuros » proposée par la CCPLL

Le Maire informe le Conseil du choix de la CCPLL d'adhérer à l'application IntraMuros, plateforme d'information destinée aux collectivités territoriales pour informer les habitants et recevoir des informations et questions de leur part. Après échanges, les membres du Conseil souhaitent, pour le moment, conserver l'adhésion à l'application PanneauPocket pour deux raisons : utilisée par la plupart des habitants du village, sa facilité d'emploi donne satisfaction aux utilisateurs et permet à la Mairie de gérer l'information sortante de manière très réactive. Compte tenu du faible nombre d'heures de secrétariat dont dispose la Mairie, sa capacité à traiter des informations entrantes, en provenance des habitants, semble actuellement trop limitée et risque de générer de l'insatisfaction.

III – 5 – Défibrillateur

Une réflexion va s'engager sur le bien-fondé de l'acquisition d'un défibrillateur d'extérieur qui viendrait s'ajouter à celui installé à la Mairie. Un point sera fait par ailleurs sur la maintenance de celui de la mairie et l'organisation d'une séance de formation à son utilisation.

III –6 – Mini-plans de paysage dans les Causses du Quercy et Conservatoire envisagé par le Parc naturel régional des Causses du Quercy

La place que pourrait prendre un ou plusieurs édifices remarquables du village dans ces projets est à l'étude au sein du Conseil.

III – 7 – Réunions diverses

Le Maire informe le Conseil de la tenue de deux réunions

- Une réunion cantonale pour la présentation du projet de mandat du Conseil départemental du Lot,
- Une réunion avec l'AMF (Association des Maires de France), avec le président de l'AMF46 venu s'enquérir des questions et difficultés éventuellement rencontrées par la municipalité dans la gestion de ses attributions.



### III – 8 – Initiative du Lions Club

N. Devimes présente l'action gratuite mise en place par cette Association en direction des personnes isolées. Une information détaillée sera présentée dans le bulletin à paraître au mois de juillet.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h45.

La prochaine réunion du Conseil Municipal est fixée au **1<sup>er</sup> juillet** à 18h15 en Mairie.

### **Procès -Verbal Réunion du 1<sup>er</sup> juillet 2022**

**Etaient présents :** François REYMANN, Nathalie DEVIMES, Philippe RAMOND, Yannick MONTAGNÉ, Catherine MORIN, Norbert FLACONÈCHE, Sophie WALTER.

#### **Absents excusés :**

- Vincent LAGARRIGUE, a donné pouvoir à Catherine MORIN
- Jean-François VIGNES, a donné pouvoir à Sophie WALTER
- Laurence MARY, a donné pouvoir à Norbert FLACONÈCHE

La séance, sous la présidence de Monsieur François REYMANN, Maire, est ouverte à 18h15.

Madame Catherine MORIN est nommée secrétaire de séance.

### **I. Approbation du Procès-Verbal de la séance du 03 juin 2022 :**

Le Procès-Verbal est approuvé à l'unanimité.

### **II. Délibérations :**

#### II – 1 – Délibération - Modification des statuts de la CCPLL

Le Maire présente au Conseil Municipal les modifications suivantes :

- Ajout de la compétence (optionnelle) « Création, aménagement, gestion et entretien des voies vertes »,
- Remplacement de l'appellation « Maison de Services au Public » par l'appellation « Maison France Services »,
- Annulation de la compétence « Construction et gestion d'une maison funéraire »
- Ajout de la gestion des bibliothèques et médiathèques de Lalbenque et Limogne-en-Quercy.

La délibération est adoptée à la majorité des suffrages exprimés soit : Pour : 4 - Contre : 2 - Abstentions : 4

#### II – 2 – Délibération – Frais de déplacements pour un tiers

La délibération est adoptée à l'unanimité, un conseiller ne prenant pas part au vote.

### **III – Informations et discussions**

#### III-1 – Poubelles de tri

Une solution est recherchée pour collecter de manière plus respectueuse de l'environnement les déchets collectés durant les manifestations. Compte-tenu du coût des équipements, le Conseil Municipal propose, dans un premier temps, de contacter la Mairie de Limogne pour un emprunt ponctuel de ses poubelles de tri mobiles, afin de s'assurer que cette solution donne des résultats satisfaisants.

La demande des Amis de Lugagnac d'acquisition de cet équipement par la municipalité sera étudiée après la période de test.

#### III- 2 – Rénovation du Puy de Ferrières

Le Maire informe le Conseil que le premier devis reçu, établi par Monsieur Lancini, s'élève à 33 360 € TTC. Un second devis est en attente de la part de Monsieur Singlande.

Après étude des devis et décision, des subventions seront demandées :

- Au département dans le cadre de la sauvegarde du Petit patrimoine rural. La participation serait de l'ordre de 40% du montant hors taxes,
- A la région, dont le questionnement sur ses conditions de participation est en cours.

#### III – 3 – Ecole Publique de Limogne en Quercy : participation financière pour les projets scolaires 2022

Le Conseil municipal donne son accord pour une participation de 30 € par élève de la commune, soit 60 €.

### **IV - Questions diverses**

#### IV-1 – Demandes d'occupation de la Salle des Fêtes

La municipalité reçoit régulièrement des demandes d'occupation de la Salle des Fêtes pour des activités diverses.

Afin de pouvoir étudier les demandes lors des séances du Conseil, une fiche de demande d'informations sera élaborée et remise aux demandeurs potentiels.

#### IV-2 – Convocation en qualité de Juré d'Assises

Chaque année les mairies sont sollicitées par le Tribunal judiciaire pour renouveler la liste des personnes pouvant être convoquées pour siéger en jury d'assises. Un premier tirage au sort sera effectué à partir des listes électorales le 5 juin 2022. Norbert Flaconèche représentera la municipalité à cette réunion publique en Mairie de Limogne-en-Quercy, chargée de cette opération pour les communes environnantes.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h20.

La prochaine réunion du Conseil Municipal est fixée au **02 septembre** à 18h15 en Mairie.

### **Procès -Verbal Réunion du 02 septembre 2022**

**Etaient présents :** François REYMANN, Nathalie DEVIMES, Philippe RAMOND, Catherine MORIN, Norbert FLACONECHE, Sophie WALTER.

**Présents en visio conférence :** Yannick MONTAGNE ayant donné pouvoir à Nathalie DEVIMES, Laurence MARY ayant donné pouvoir à Sophie WALTER.

#### **Absents excusés :**

Vincent LAGARRIGUE, ayant donné pouvoir à Catherine MORIN,

Jean-François VIGNES, ayant donné pouvoir à Norbert FLACONECHE.

La séance, sous la présidence de Monsieur François REYMANN, Maire, est ouverte à 18h15.

Madame Sophie WALTER est nommée secrétaire de séance.

### **I. Approbation du Procès-Verbal de la séance du 01 juillet 2022**

Le Procès-Verbal est approuvé à l'unanimité.

### **II. Délibérations :**

II-1 : Centre de gestion : convention de service informatique et progiciels et de service internet à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023

Actuellement la commune paye un abonnement annuel de 33 € au Centre de gestion départemental. Il s'agit d'offrir à la commune une aide technique pour ce qui concerne les marchés publics. Concernant la partie dématérialisation, il conviendra de vérifier que nous n'utilisons pas les services du CDG46. Si c'est bien le cas, le Conseil Municipal décide de ne pas renouveler la convention auprès du CDG46.

II-2 : Rénovation du Puy de Ferrières : choix du prestataire

Monsieur le Maire informe les conseillers que le deuxième prestataire sollicité, Monsieur Singlande, s'est rendu sur place et va transmettre son devis. Les travaux à effectuer sont très importants et plus visibles maintenant que le Puy est quasiment à sec. Pour ce dossier les aides du Département pourraient atteindre 55% du montant hors taxes des travaux. Le dossier devra être déposé avant la prochaine commission qui aura lieu en octobre. La commune cherche d'autres prestataires éventuels.

### **III. Informations et discussions**

III-1 : Participation financière aux repas de la cantine scolaire – Ecole publique de Limogne en Quercy pour l'année scolaire 2022/2023

Monsieur le Maire donne son accord pour renouveler la subvention : 50 centimes d'euros par repas et par enfant scolarisé à Limogne.

III-2 : SDAIL : proposition de travaux de sécurité routière.

Monsieur le Maire informe les conseillers qu'une conseillère du SDAIL s'est rendue à Lugagnac le 16 juillet. La commune attend maintenant son compte rendu et ses propositions. Les radars pédagogiques installés montrent de nombreux dépassements de vitesse, Chemin des Adrets, Route des Serres et Route du Barry. Madame Walter souligne que Route de la Capelette où il n'y a plus de radar pédagogique, les véhicules ne respectent pas la limitation de vitesse et qu'il serait bon d'y remettre un radar. Le Conseil prend note de sa remarque.

III-3 : Salle polyvalente : inventaire.

Pour des raisons fiscales et comptables, la Trésorerie demande une mise à jour des biens mobiliers communaux. Un inventaire sera prochainement dressé par la Mairie avec l'Association des Amis de Lugagnac.

III-4 : Proposition de panneau site du Moulin.

Monsieur le Maire présente aux conseillers le dossier d'Aurélia, habitante de la commune : un clin d'œil à Don Quichotte, sous la forme d'un panneau et d'un petit texte. Le Conseil Municipal décide d'un accord de principe de reprendre contact avec l'intéressée pour les modalités de réalisation.

## **IV – Questions diverses**

IV-1 : Sécurité incendie.

Suite à la visite du SDIS (Service Départemental Incendie et Secours), 3 points d'eau incendie ont été répertoriés sur la commune : la réserve du Moulin, une citerne à Rastouillet et une borne non conforme au terrain de pétanque. Monsieur le Maire rappelle que la commune a l'obligation d'avoir une borne incendie avec un débit correct, ce qui n'est actuellement pas le cas. La mairie attend le conseil d'un technicien de la Saur qu'elle a contacté.

IV-2 : SYDED.

Nathalie Devimes informe les conseillers qu'une journée « Portes Ouvertes » est organisée par le SYDED le 17 septembre au centre de tri « nouvelle génération » de Catus, avec visite guidée et ateliers. L'information sera relayée dans « Panneau Pocket ».

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h45.

La prochaine réunion du Conseil Municipal est fixée le vendredi 7 octobre à 18h15 en Mairie.

## **INFORMATIONS DIVERSES**

*Ensemble, partageons des gestes pour notre planète*



### *Les plantes sauvages comestibles*

*(Texte proposé par Agathe Thuillier)*

***Saviez-vous que vous feriez mieux de manger le pourpier qui pousse tout seul dans votre potager, plutôt que de l'arracher ?***

L'Association Sembius vous propose une série de sorties à la découverte des plantes sauvages comestibles, avec le cajarrois Jean-Charles Teulier de la Botanique pour tous (<http://www.botaniquepourtous.fr/>). La prochaine sortie est prévue à Limogne

Le dimanche 22 janvier 2023. Au programme : **les légumes d'hiver, peu de choix mais quand même**

Horaires : départ à 15h – retour à 16h30.

Participation gratuite pour les adhérents et participation libre pour les non-adhérents

**Pour vous inscrire**, contactez Agathe (de Lugagnac) au 06 86 76 47 19 ou [asso.sembius@gmail.com](mailto:asso.sembius@gmail.com)



## **Communauté de Communes du Pays de Lalbenque – Limogne**

**Aide à la pratique sportive pour les habitants du Pays de Lalbenque-Limogne**

### **Qu'est-ce que l'aide à la pratique sportive ?**

L'aide à la pratique sportive est une aide financière pour le paiement de la cotisation ou de la licence afin que les personnes puissent pratiquer une activité physique et sportive de manière régulière dans le club sportif ou une association de leur choix. Le sport pratiqué doit être organisé par une association Loi 1901 et non une structure privée.

Chacun peut bénéficier d'une aide pour le sport de son choix, adultes et enfants (une seule aide par personne et par année sportive). Vous habitez OU vous pratiquez un sport sur le territoire de la communauté de communes, vous avez droit à l'aide à la pratique sportive :

- Prise en charge de 70 % dans la limite de 80 € des frais d'inscription pour les personnes ayant un quotient familial inférieur ou égal à 500 €.
- Prise en charge de 50 % dans la limite de 60 € des frais d'inscription pour les personnes ayant un quotient familial inférieur ou égal à 800 €.
- Prise en charge minimum de 20 € pour les personnes ayant un quotient familial supérieur à 800 €.

### **Comment bénéficier de cette aide**

**Prenez rendez-vous (indispensable)** à l'Espace France Services géré par la communauté de communes à Lalbenque pour venir faire votre demande et obtenir le coupon de réduction à présenter à votre association.

Espace France Services à **Lalbenque** (l'antenne France Services de Limogne ne délivre pas ces coupons.)

Maison Communautaire - 38 place de la Bascule - 46230 LALBENQUE

05.65.24.22.55

Email : franceservices@ccpll.fr

#### **Ouvertures :**

Lundi de 9h à 12h et de 14h à 17h / Mardi de 10h à 12h et de 14h à **19h30** (sauf vacances scolaires fermeture à 17h)

Mercredi et jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h / Vendredi de 9h à 12h.

#### **Cumul avec le pass'sport**

Vous bénéficiez de l'allocation à la rentrée scolaire (ARS) ou de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) ou de l'Allocation adulte handicapé (AAH), l'aide à la pratique sportive **est cumulable** avec le Pass'sport.

Pour en savoir plus : <https://www.sports.gouv.fr/pratiques-sportives/sports-pour-tous/pass-sport/>

*Les problématiques de déplacement ne doivent pas être un frein à l'obtention de cette aide. Contactez-nous !*

Ce dispositif est soutenu par l'Etat et le Comité Départemental Olympique et Sportif du Lot

## **France Services - Limogne-en-Quercy**

**Besoin de conseils et/ou d'accompagnement pour effectuer des démarches ? France Services est à votre disposition au bureau de Poste de Limogne.**

Téléphone : 05 65 20 35 83 – Mail : [limogne-en-quercy@france-services.gouv.fr](mailto:limogne-en-quercy@france-services.gouv.fr)

**Pour prendre un rendez-vous avec un conseiller, appelez au numéro ci-dessus ou allez au bureau de poste à partir de 13h30. Un rendez-vous vous sera proposé pour une date ultérieure.**

### **Les services du quotidien à côté de chez vous.**

 <p><b>• MA SITUATION DE VIE CHANGE</b> Je déclare mon changement de situation suite à une naissance ou au décès d'un proche. Je demande le RSA, la prime d'activité, une aide au logement (APL, ALF,...).</p>	 <p><b>• J'ÉTABLIS MES DOCUMENTS OFFICIELS</b> Je fais ma pré-demande de passeport ou carte nationale d'identité, je demande ou renouvelle mon permis de conduire, mon certificat d'immatriculation...</p>
 <p><b>• JE PRENDS SOIN DE MA SANTÉ</b> Je demande une carte vitale, je suis mes remboursements, je télécharge une attestation de droits, je déclare un changement de situation personnelle...</p>	 <p><b>• JE FAIS VALOIR MES DROITS</b> Face à un litige ou conflit, je m'informe sur les procédures et sur la saisie du Défenseur des droits, je demande un extrait de mon casier judiciaire...</p>
 <p><b>• JE PRÉPARE MA RETRAITE</b> Je souhaite bénéficier d'une simulation pour ma retraite ou être informé(e) de mes droits.</p>	 <p><b>• JE SUIS AFFILIÉ(E) À LA MSA</b> Je crée mon compte, je consulte mes paiements, je fais mes déclarations et demandes en ligne concernant ma santé, ma famille, ma retraite...</p>
 <p><b>• JE DÉCLARE MES IMPÔTS</b> Je déclare et paie mes impôts, j'accède à mes documents fiscaux, je me renseigne sur la taxe d'habitation, la taxe foncière, le prélèvement à la source...</p>	 <p><b>• JE CHERCHE UN EMPLOI</b> Je m'inscris/réinscris en ligne en tant que demandeur d'emploi, j'actualise ma situation, je consulte mes paiements...</p>



# ATELIERS 2022-2023

En partenariat avec :  
CARSAT Midi-Pyrénées  
ARS  
Action sociale Agirc-Arrco Midi-Pyrénées  
CNRACL

## Ecriture créative & lecture vivante

Ateliers d'écriture créative et ludique,  
de lecture à voix haute, motifs à  
expression, fulgurances poétiques,  
convivialité, et fous rires parfois...

Ateliers réguliers (2 par mois)  
Période : Oct. 2022 - Juin 2023  
Public : Seniors  
Lieux : Limogne-en-Quercy - Caylus - Martiel -  
Villefranche de Rouergue  
Prix : atelier financé CARSAT, hors adhésion  
annuelle, 10€

## A QUATRE MAINS

Ateliers en binôme de quatre mains  
- grand-parent/petit-enfant - pour  
imaginer des histoires illustrées. Textes  
et dessins mis en page, imprimés,  
reliés par les  
Editions de la Coquille.

Six ateliers répartis sur l'année scolaire  
Période : Oct. 2022 - Mars 2023  
Public : Seniors  
Lieu : Limogne-en-Quercy - Villefranche de  
Rouergue  
Prix : atelier financé CARSAT, hors adhésion  
annuelle, 10€

## La Boîte à outils du SPECTATEUR AIGUISÉ

Organiser des sorties spectacles,  
aiguiser son regard de spectateur,  
échanger sur les oeuvres et les  
questions d'esthétique, de réception,  
dans un esprit très « Educ Pop ».

Ateliers réguliers + 5 sorties programmées  
Période : Oct. 2022 - Juin 2023  
Public : Seniors  
Lieux : Limogne-en-Quercy - Villefranche de  
Rouergue - Sorties sur périmètre local (Lot/  
Aveyron/Tarn-et-Garonne)  
Prix : atelier financé CARSAT, hors adhésion  
annuelle, 10€ - Participation individuelle de 30%  
aux places spectacles/cinéma

Infos / Inscriptions : 07 85 39 12 07 - [editionsdelaquille@gmail.com](mailto:editionsdelaquille@gmail.com)

# LUGAGNAC : ses habitants, sa vie locale, son patrimoine



## Du côté des Amis de Lugagnac

L'été fut chaud à Lugagnac mais pas que météorologiquement ....

**02 juillet : rando mensuelle** sous l'égide de Claudine Flaconèche, nous avons fait une « petite » balade jusqu'à Bassoul.

**06 juillet** : nous étions 27 à embarquer dans le car pour la **découverte de la jolie cité médiévale de Martel**, à voyager dans le temps à bord du train à vapeur le Truffadou et visiter un moulin à huile.

De l'avis de tous, cette expérience est à recommencer.

**08 juillet** : au Moulin avait lieu le **traditionnel apéro**. Vous étiez nombreux à nous rejoindre et à partager une auberge espagnole.

**13 juillet** : rando « extraordinaire », Maxime Carnajac nous a emmenés au Mas de Bassoul à **la distillerie de lavande d'Arnaud Malavelle**.

**15 juillet** : nous accueillions pour la deuxième année le guitariste classique Mr Antoine Chaigne mais cette fois il était accompagné d'une violoniste et d'une violoncelliste. Le **concert** fut très apprécié et comme d'habitude suivi du pot de l'amitié.

**23/24 juillet : la fête votive** vous étiez très nombreux à nous rejoindre pour partager ces moments festifs.

Mesdames Jeannine Burg, Thérèse Devimes, Isabelle Malavelle, Françoise Burg et Messieurs Jean Morin et Patrick Rouable sont les heureux élus du **concours des maisons fleuries**. Quant au **concours photos** il a été remporté ex-aequo par Mesdames Michelle Crayssac et Marie Degheele.

**03 août : le marché des saveurs** a remporté cette année encore un grand succès. L'offre gourmande était variée et a fait le régal de tous.

**06 août : rando mensuelle** nous étions peu nombreux à suivre notre guide Maxime.

**21 août : concert Lot Allegro**, pour la 7ème année consécutive cet ensemble d'une douzaine de musiciens revenait dans notre belle église. Cette année c'était le conte de l'oreille qu'ils nous ont présenté et qui fut suivi du pot de l'amitié.

**27 août : le repas de fin d'été** a eu lieu à nouveau sur la Place Louis Malle. Les avis furent unanimes, le couscous et surtout les desserts maison, préparés par Christiane, Véronique et Dominique étaient très bons.

**28 août** : le traditionnel **concours de pétanque** des AL a été remporté ex-aequo par Messieurs René Conte et Michel Pujat. Bravo à eux et tous les autres concurrents, nombreux, qui ont joué sous un soleil de plomb !

**03 septembre : la fête du pain**, grâce à Maxime Carnajac, le four communal a été rallumé et vous avez pu pétrir la pâte du pain que nous avons dégusté le soir accompagné de charcuteries & fromage !

**10 septembre : rando mensuelle** nos guides habituels étant sur d'autres chemins et sous d'autres cieux, Martine nous a emmenés au Truffe par bois & pâturages. Merci à elle.

**\*\*\* Merci d'avoir participé très nombreux à toutes ces manifestations ! et tout particulièrement aux bénévoles qui ont aidé à la réalisation et à la réussite de ces évènements. \*\*\***

# L'AGENDA D'AUTOMNE



	<b>22 octobre</b> – Soirée châtaignes et repas des bénévoles
	<b>31 octobre</b> – Halloween
	<b>17 décembre</b> – 15h - Goûter de Noël
	<b>31 décembre</b> - Réveillon

## Les activités régulières

**Randonnée** : tous les premiers samedis du mois.  
Départ devant l'église à 09h00.

**Pétanque** : le vendredi à 20h30 (tant que la météo le permet)

**Après-midi jeux** : le dernier dimanche du mois à 14h à la salle des fêtes  
(à partir du 30 octobre).

**Chorale** : la rentrée se fera en octobre. En attendant n'hésitez pas à prendre des renseignements et/ou vous inscrire auprès de Michelle au n° 06 74 40 98 89.

## LES AMIS DE LUGAGNAC - Contacts :

**Tél : 07 49 10 42 09**

**Courriel : comitedesfetes.lugagnac@orange.fr**

N'hésitez pas à consulter la page des Amis de Lugagnac sur le site de la Mairie :

« <http://www.lugagnac46.fr/les-amis-de-lugagnac> »

## Hommage à Madame Denise Laques

(Texte de Gisèle Russeil)

C'est avec tristesse que, fin juillet, nous avons appris le décès de Madame Denise Laques. Denise fut membre du CA des Amis de Lugagnac pendant les années qui viennent de s'écouler ; années au cours desquelles – et auparavant - elle fut souvent un des talents de la traditionnelle exposition Les Talents de Lugagnac lors du week-end de l'Ascension.

Denise a toujours eu à cœur de participer aux activités et à la vie de l'association. Durant des décennies, elle a été aux côtés de Christiane Charasson, présidente des Amis de Lugagnac pendant de nombreuses années. Denise et son mari ont souvent partagé les repas festifs du village avec les habitants de Lugagnac et créé des liens avec eux (leur maison est au mas de Couderc, commune de Limogne).

Quant à l'art de Denise, il consiste en ses « fleurs pressées », fleurs qui, séchées et collées, constituaient de jolis tableaux et cartes. Au fil du temps, ses créations se sont diversifiées (parmi elles, des sacs porte-bouteille originaux) et étendues aux enfants.

Aujourd'hui, nous la remercions pour tout cela, pour son amitié ; nos pensées vont à sa famille et ses proches.



# En savoir plus sur Lugagnac

## Le Truffe, témoin de l'Histoire

(Texte de Gisèle Russeil)

Un haut-lieu de Lugagnac. Superbe. Des chênes magnifiques enregistrés au patrimoine sur des cartes d'état-major. Des maisons et bâtisses « remarquables », témoins de temps enfuis emmêlés et surprenants. Aujourd'hui, passer par Le Truffe est un moment qui intrigue et émerveille tout à la fois ; on peut même, de « là-haut », contempler le village qui descend la côte du Barry, tout petit sous le regard souverain qui le domine.

Actuellement Roland Calmels et René Conte habitent au Truffe : nous les connaissons.

Roland demeure dans la belle maison typiquement quercynoise, avec escalier en pierre, « bolet », terrasse etc. : celle de métayers d'autrefois, dit Madeleine, sa sœur et mère de René.

René occupe le « château ». Oui, on dit « le château du Truffe », depuis longtemps ; comme on appelle actuellement « lac du Truffe » un lac de Saint-Namphaise voisin mais non situé sur le lieu - le moulin de Lugagnac aussi aurait été nommé « moulin du Truffe », à un moment donné.

Le Truffe, un lieu vital, prépondérant jadis ? Très certainement, et contrôlant, donc, un vaste espace.

En fait, le dit château tourne le dos au village ; une petite tour ronde, chapeauté de lauzes et posée à même le sol, le précède, comme en avant-garde.

Face à la cour (jadis non séparée par un mur de celle de la maison des métayers), sa façade interpelle : elle porte des vestiges d'époques différentes. Deux tours carrées surplombent l'ensemble. En 1900, dit Madeleine Conte, un incendie a détruit une partie du château « qui a été reconstruite différemment ».

On rentre de plain-pied dans la partie de la maison habitée actuellement, lieu « autrefois » réduit à une cave, voire à un espace isolant l'étage habité. Un étroit escalier en pierre, aux marches incurvées au centre, y conduit. Là, à côté de pièces rénovées, une surprise : « magnifiés » par un aspect en ruines, des murs épais, des éléments très anciens s'imposent à la vue - non répertoriés par les services du patrimoine lors d'une visite, dit René Conte.

Ces éléments : essentiellement des cheminées fichées dans les murs, des meurtrières semblables à celles des châteaux forts quoique parfois élargies, surtout des monceaux de pavements singuliers et fort jolis. Quant aux arcs en plein cintre, ils sont nombreux, notamment à l'entrée des escaliers, qu'ils datent du moyen-âge, de la Renaissance ou de plus tard.

Alors, remontons le temps pour essayer d'y voir plus clair.

Au XXème siècle et surtout au XIXème, outre les familles Calmels et Conte, y vivaient des Cavallé venus de Vaylats, des Romec issus des notaires royaux de Lugagnac, des Fraysse, quelques autres familles certainement. Les enfants étaient nombreux, les artisans aussi dans les années 1800, notamment les maçons.

Au XVIIIème siècle, les habitants étaient encore plus nombreux; bien des éboulis de pierres sont ce qu'il reste d'anciennes maisons. Pareillement la trace d'un moulin subsiste, comme celle de l'église du Truffe, église paroissiale de Lugagnac détruite pendant la Révolution.

Avant 1730, comme tout Lugagnac, Le Truffe dépendait surtout soit de la seigneurie de Cénevières, soit du prieuré de Laramière possesseur de l'église depuis 1468. Mais en cette première moitié du XVIIIème siècle, le seigneur de Cénevières emporta définitivement la partie - en 1730, donc : Le Truffe ne dépendit plus du prieuré - hélas, en 1789, la Révolution mit fin à l'existence de l'église comme à celle du marquis de Cénevières, un Du Pin Gouvernet guillotiné en 1794.

Apparemment, Le Truffe ne s'en porta pas plus mal.

C'est que, depuis 1721 (peut-être déjà dès 1675) Huguoz Dubrun était le propriétaire du Truffe. Il appartenait à cette bourgeoisie rurale affranchie de la noblesse, éduquée, enrichie par le commerce (de l'étain, du vin, des monnaies échangées etc.). Cet enrichissement ne put que permettre des améliorations diverses (notamment dans le domaine du bâti).

Pour s'occuper du domaine il fit venir d'Auvergne un métayer : Pierre...Rames ! Qui vint avec ses deux frères, futurs métayers des hameaux Salvagnac et La Grezette.

Le Sieur Dubrun mourut en 1751, pleuré par son filleul, fils de son métayer, dont l'avenir était assuré - entre mariages et successions, il y aura ensuite des Rames à La Grezette, au Coual, à La Bourriette, ailleurs : les nouveaux notables.

Mais avant Huguoz Dubrun, qui occupait le château du Truffe ? Parfois un noble ecclésiastique, vu la possession de l'église depuis 1468 par le prieuré de Laramière ? Parfois personne, les nobles laïcs préférant Cénevières, voire le vicomté de Calvignac peut-être, acheté en 1638 ?

En juillet 1463, peu après la fin de la guerre de Cent Ans, André de Lugagnac quitta le village, à la suite de sa famille partie vers 1417. Était-il le Seigneur du Truffe, fier de ses

chênes (rois des arbres, pouvant vivre plus de 1000 ans), symboles de puissance et générateurs de truffes ? Pourquoi pas !

La truffe, un champignon noir, rare, mystérieux... aux pouvoirs maléfiques, croyait-on au Moyen-Age ! Empoisonnées, les herbes meurent autour d'elle, formant le « rond des sorcières » où ces dernières dansaient la nuit ; le clergé recommandait donc de ne pas consommer la truffe.

A présent, aucune légende, aucune institution, rien n'empêche de savourer une délicieuse omelette truffée, ni de continuer à croire en un Truffe magique, dont il reste une importante partie de l'Histoire à découvrir.

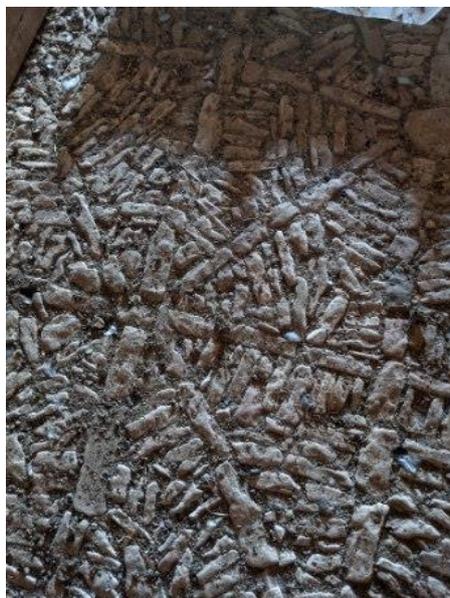
Que les actuels « Seigneurs » du Truffe nous accompagnent dans nos éventuelles recherches comme autour de bons mets cuisinés... à la truffe !



**ANCIENNE CHEMINÉE**



**Escalier dont les pierres sont usées par le temps**



**PAVEMENTS**



**VUE D'UNE PARTIE DE LA FAÇADE**



**MEURTRIÈRES (élargies)**

## LES PAGES RECREATIVES



proposée par Maxime



### Choix du soldat inconnu

Le 8 novembre 1920, Auguste Thin, soldat de deuxième classe au 132<sup>e</sup> régiment d'infanterie, alors âgé de 21 ans, est chargé de désigner le soldat inconnu qui reposera sous l'Arc de Triomphe. Huit corps de soldats ayant servi sous l'uniforme français mais n'ayant pu être identifiés sont exhumés dans les huit régions où s'étaient déroulés les combats les plus meurtriers : en Flandres, en Artois, dans la Somme, en Île-de-France, au Chemin des Dames, en Champagne, à Verdun et en Lorraine. Le 9 novembre 1920, les huit cercueils de chêne sont transférés à la citadelle de Verdun, dans une casemate où ils sont plusieurs fois changés de place pour préserver l'anonymat de leur provenance.

Le 10 novembre, les cercueils sont placés sur deux colonnes de quatre dans une chapelle ardente dont la garde d'honneur est confiée à une compagnie du 132<sup>e</sup> régiment d'infanterie. André Maginot, ministre des Pensions, s'avance alors vers un des jeunes soldats qui assure la garde d'honneur, Auguste Thin, engagé volontaire de la classe 1919, fils d'un combattant disparu pendant la guerre, pupille de la Nation. Il lui tend un bouquet d'aillots blancs et rouges et lui expose le principe de la désignation : le cercueil sur lequel ce jeune soldat déposera le bouquet sera transféré à Paris et inhumé sous l'Arc de Triomphe.

« Il me vint une pensée simple. J'appartiens au 6<sup>e</sup> corps. En additionnant les chiffres de mon régiment, le 132, c'est également le chiffre 6 que je retiens. Ma décision est prise : ce sera le 6<sup>e</sup> cercueil que je rencontrerai. »

Partant par la droite, Auguste Thin fait un tour, puis il longe les quatre cercueils de droite, tourne à gauche, passe devant le 5<sup>e</sup> et s'arrête devant le 6<sup>e</sup> cercueil, sur lequel il dépose son bouquet, puis se fige au garde-à-vous.

### Inhumation

Après le choix du deuxième classe Auguste Thin le 10 novembre 1920, le cercueil du Soldat inconnu quitte Verdun dans la foulée sous escorte militaire. Il est transporté par train à Paris au Panthéon, où le président de la République, Alexandre Millerand, prononce une allocution. Veillé toute la nuit place Denfert-Rochereau, le cercueil fait une entrée solennelle sous l'Arc de triomphe, le 11 novembre 1920, mais n'est mis en terre que le 28 janvier 1921, en présence des autorités civiles et militaires.

### Flamme éternelle

L'idée de faire brûler une flamme en permanence est tout d'abord émise début 1921 par le sculpteur ariégeois Grégoire Calvet. C'est finalement Augustin Beaud qui initia son installation. Il soumet alors l'idée au général Henri Gouraud, gouverneur militaire de Paris puis au conseil municipal qui l'approuve. Initialement conçue pour être allumée tous les 11 novembre, les journalistes Gabriel Boissy et Jacques Périscard proposèrent en octobre 1923 de la raviver chaque jour à 18 h 30 par des anciens combattants et l'opinion publique soutint ce projet. La flamme sacrée sous l'Arc de Triomphe fut ainsi allumée pour la première fois le 11 novembre 1923 à 18 h par André Maginot, en présence du général Gouraud. Alors que le ministre de la Guerre allumait la flamme à l'aide d'un tampon d'étoffe au bout d'un fleuret, des troupes du 5<sup>e</sup> régiment d'infanterie présentaient les armes et la musique jouait la Marche funèbre de Chopin. Le 8<sup>e</sup> régiment d'infanterie de ligne (surnommé « régiment de la flamme ») ravivait chaque année, en déléguant un piquet d'honneur, la flamme du Soldat inconnu. Ce régiment, transféré à Montpellier en 1983 et devenu régiment de manœuvre de l'École d'application de l'infanterie, a été dissous en 1995.



## Vos pages de jeux

### Les solutions des jeux du numéro 35

**1/ Les six personnages célèbres :** Antoine de Saint Exupéry / Alain Delon / Joséphine Baker / Rabelais / Coluche / Henri IV

**2/ Les particularités de la langue française :**

- le plus long palindrome : ressasser
- le seul mot masculin qui se termine en ETTE : squelette
- le plus long lipogramme qui ne contient pas la lettre e : institutionnalisation
- l'anagramme de guérison : soigneur
- l'anagramme de endolori : indolore
- le plus long mot de 7 lettres dont on ne prononce aucune des lettres mais aussi le plus petit mot qui contient toutes les voyelles : oiseaux

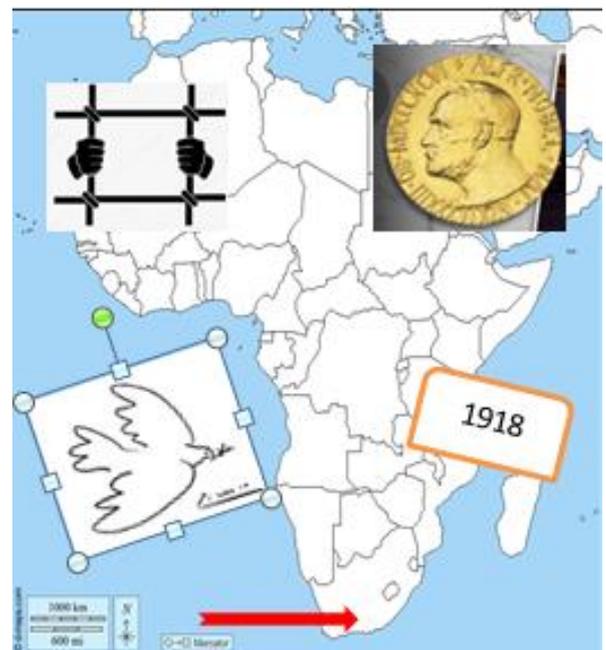
**3/ Le quizz du Certificat d'Etudes**

Mers Méditerranée et Mer Rouge / Lacs Erié et Ontario / Potasse : Alsace / Bacille responsable de la tuberculose : Bacille de Koch / Minerai dont on extrait de l'aluminium : La bauxite / Loi: La Constitution / Artisans : charpentiers / Chiffres romains : MDCCCXIV / Le tiers et demi de 25 : 12,5 / résoudre : résous

**4/ Le rébus :** L'été qui s'enfuit est un ami qui part.

## Vos jeux du numéro 36

**1/ Quatre nouveaux personnages à découvrir**



## 2/ Mots Croisés autour du thème de personnages de nos bandes dessinées enfantines (définition en couleur lorsqu'il s'agit d'un personnage)

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
A															
B															
C															
D															
E															
F															
G															
H															
I															
J															
K															
L															
M															
N															
O															

**Horizontal :** A/Du chien ou du petit bonhomme, tous deux roux, c'est à qui est le plus facétieux (3 mots) – Pas toujours avec les autres – B/Dans le plus simple appareil – Canton suisse – Un oncle très près de son argent (à l'envers) – C/ Appareil de levage – Comme « deux ronds de flan » - Un défi pour les coiffeurs – D/Sport de glisse - Une adorable petite souris - Symbole de praséodyme- E/Prénom d'une artiste des années 30 qui chanta la vie parisienne – Circonspect – Lettres de Léon- F/Dépossédé – Avant le RSA – Doublé dans une comptine ou monnaie – G/Sanctionnés (en désordre) – Mesure chinoise – Fleuve picard – H/ Négation – Acronyme pour des animaux a priori non domestiques – Le compagnon de Daisy (à l'envers)- I/Eternel féminin – Compagnon inséparable d'un petit gaulois téméraire -J/Le feu des oreilles – A connu une ruée – Dans – K/On le lève pour partir – Ion négatif (à l'envers) – Tonneau –

**Horizontal (suite) :** L/Un petit écolier des années 1960 qui régale toujours les petits et grands des années 2000 - M/Spécialiste des cheminées (à l'envers) – L'eau est son élément – N/Marie – O/Un employé de bureau champion des catastrophes.

**Vertical :** 1/Cette jeune bretonne au drôle de nez a vu le jour en 1905 - /Dans un trousseau – 2/Qui a des lèvres épaisses (à l'envers) – Poulie à gorge (à l'envers) - 3/ Bel ensemble – Grandes gorgées – 4/Son fidèle compagnon est Jolly Jumper –Le père d'une pyramide parisienne – 5/Cité bretonne engloutie – Plus de deux et moins que quatre – 6/Avalée (à l'envers)- Pronom – Le petit reporter à la houppe (à l'envers) – 7/Ourdit – Article – lettre grecque 8/A pour comparses Razibus, les professeurs Radar et Trublion et bien d'autres – Le scout la met volontiers en œuvre - 9/Affaiblit (à l'envers) – sans gravité – 10/ Parcouru – Divinité des rivières – Enerva - 11/Petite parcelle de terre – Un réflexe au décrochage – Ordre de départ (à l'envers) - 11/ Conjonction – Baie étroite (à l'envers) – combustible (à l'envers) – 13/ Ancien bouclier (à l'envers) – Félin dont on peut avoir les yeux – Ensemble des espèces animales – 14/Sappée – Sortie (à l'envers) – 15/Champignac et Fantasio devraient vous aider à le trouver – Croc – Belle saison.

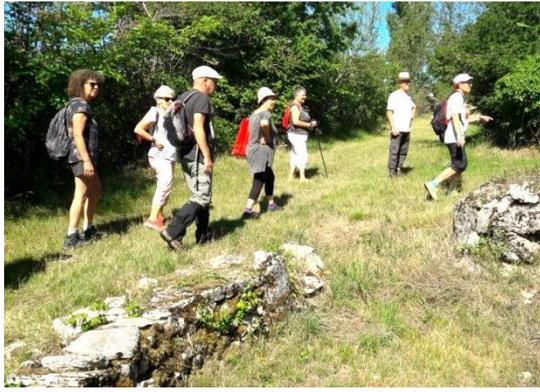
## 3/ Un rébus pour un proverbe



## 4/ Petit quiz qui fait appel à votre logique

1. Vous n'avez qu'une boîte d'allumettes avec un cure-dent et vous entrez dans un château sombre. Il n'y a pas d'électricité, mais vous avez une bougie, une lampe à gaz et une lampe à kérosène. Qu'allumez-vous en premier ?
2. Combien d'animaux de chaque espèce Moïse a-t-il mis dans son arche : 1, 2 ou 3 ?
3. Combien de mois ont 28 jours sur une période de 6 ans ?
4. Vous vous êtes levé à 8 heures pour aller travailler ; vous vous êtes endormi à 7 h. Combien d'heures avez-vous dormi ?
5. Combien de numéros neuf y a-t-il de 0 à 100 ?

# PHOTOS SOUVENIRS DE L'ETE 2022



## EMBARQUEMENT POUR LA CITÉ MEDIEVALE DE MARTEL le 06/07



## APÉRO DU MOULIN le 08/07





À la découverte de la distillerie d'Arnaud Malavelle au Mas de Bassoul



LES CONCERTS DE L'ÉTÉ



Antoine Chaigne le 15/07

LOT ALLEGRO le 21/08





# LA FÊTE VOTIVE

SOIREE du 23/07



L'équipe de volontaires pour le service, dûment cravatée, selon la tradition.

JOURNEE du 24/07

Moment de recueillement devant le Monument aux Morts



Remise des prix pour le Concours des Maisons Fleuries



Chaleur caniculaire pour une partie de pétanque âprement mais cordialement disputée.



**Le Tea Time concocté et servi par Jane et ses fidèles comparses  
à de nombreux gourmands**



**Ça ne s'arrête jamais à Lugagnac, les dîneurs de la veille  
étaient pour la plupart de retour pour festoyer le dimanche  
soir et l'ambiance fût au rendez-vous.**



**REPAS GOURMAND du 03/08**





**COUSCOUS PARTIE LE 27/08**



**COUSCOUS PARTIE toujours, avec Jean-Louis et Mariano à l'animation musicale**



**CONCOURS DE PÉTANQUE le 28/08**



## LA FÊTE DU PAIN LE 03/09

C'est toujours avec plaisir que l'ancien four à pain du village rouvre ses portes et retrouve les effluves de l'ancien temps.



Le Comité de Rédaction de l'Echo des Cazelles, bulletin de liaison de la Mairie de Lugagnac, remercie toutes les personnes ayant participé à l'élaboration de ce numéro.